

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 février 2026

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 30 janvier 2026

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à Mme Irène DARRE

ANNÉE 2026 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (FIPD) POUR L'ORGANISATION D'UNE ACTION DE RAPPROCHEMENT POLICE-POPULATION PROX RAID

L'article 5 de la loi du 5 mars 2007 a créé un Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) "destiné à financer la réalisation d'actions dans le cadre des plans de prévention de la délinquance et dans le cadre de la contractualisation mise en œuvre entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville".

Dans le cadre de ce fonds, il est possible de solliciter des subventions pour la mise en place d'actions ayant pour but de lutter de manière générale contre la commission d'actes de délinquances.

Considérant que la Ville de Grigny-sur-Rhône a organisé en septembre 2025 un événement sportif avec l'association Raid Aventure Organisation pour favoriser le rapprochement des forces de l'ordre locales avec les Grignerots, et plus particulièrement les jeunes Grignerots, et que cet événement a rencontré un vif succès ;

Considérant ainsi la pertinence d'organiser une édition 2026 de cette action PROX RAID ;

Considérant que le coût de cette action s'élève à 8 000 € ;

Il semble pertinent de solliciter une subvention de 6 000 € dans le cadre du FIPD pour ce projet, conformément à l'année 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER le projet 2026 de mise en place de deux journées rapprochement police-population avec l'association Raid Aventure Organisation ;

DE SOLLICITER une subvention de 6 000 € de l'État au titre du FIPD pour ledit projet ;

DE S'ENGAGER à inscrire la dépense en section de fonctionnement du budget général de la Ville ;

DE S'ENGAGER à informer les services de l'État de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre de ce projet ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 06 février 2026.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

